



La Tène



Saint-Blaise



Enges



Hauterive



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier



Ecoute
Respect
Disponibilité

*Du respect pour
le défunt et la famille*

Prévoyance - Formalités - Transports

HAUTERIVE 24/24 032 754 18 00

INSTALLATIONS SANITAIRES
CHAUFFAGES SANITAIRES
CHAUFFAGES CENTRAUX
TUBAGES DE CHEMINÉES
PHOTOVOLTAÏQUE

T 032 751 21 76
2520 LA NEUVEVILLE
WWW.NMARTISA.CH



N. MARTI SA

SPECIALISTE DES ENERGIES ALTERNATIVES

Vendredi 18 août et
samedi 19 août 2023
au Port de Saint-Blaise

Fête du sauvetage

Programme en page 13

LE BULCOM ET LA BANQUE RAIFFEISEN NEUCHÂTEL ET VALLÉES PROPOSENT DE VILLAGES EN VISAGES

À HAUTERIVE

DAPHNÉ JAQUET- CHIFFELLE

UNE FEMME QUI INSPIRE
LA CONFIANCE...
EN VOUS!

RAIFFEISEN



Prévention et thérapie sont au cœur des activités de Daphné Jaquet-Chiffelle, qui a ouvert une école d'autoprotection, TATOUT. Elle y vient en aide aux hommes, femmes et enfants à la recherche d'outils efficaces de prévention ou désireux-ses de venir à bout de situations difficiles vécues dans leur passé. Robin Nyfeler l'a rencontrée à Hauterive pour le Bulcom. A lire en pages 8-9.

Votre éco-constructeur

- Entreprise générale / Entreprise totale
- Rénovations et assainissements
- Béton armé et maçonnerie
- Ouvrages d'art en béton armé
- Génie civil
- Terrassements et travaux spéciaux
- Revêtements bitumineux
- Travaux hydrauliques
- Renaturation et protection contre les crues / Génie hydraulique
- Valorisation des matériaux
- Déconstruction et désamiantage
- Peinture et plâtrerie

www.martiarcjura.ch





AVIS OFFICIELS des communes

ENGES



HORAIRE D'ÉTÉ

Pendant les vacances d'été, l'administration communale d'Enges sera ouverte de la manière suivante:

Du lundi 3 juillet au vendredi 11 août 2023

Mardi matin de 09h00 à 13h15

Jeudi matin de 09h00 à 13h15

Ou sur rendez-vous: 032 886 47 90 ou commune.enges@ne.ch

Le 1^{er} août étant un jour férié, l'administration communale sera entièrement fermée ce jour-là.

Nous vous remercions de tenir compte de ces horaires pour vos éventuelles démarches administratives.

Tout en vous souhaitant un très bel été, nous vous prions de recevoir, nos salutations les meilleures.

Administration communale

SAINT-BLAISE



LE CONSEIL COMMUNAL DE LA COMMUNE DE SAINT-BLAISE

vu la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984;

vu la publication faite dans la Feuille officielle No 27, du 7 juillet 2023;

considérant qu'aucune réclamation n'est parvenue à la chancellerie d'Etat dans le délai légal,

arrête:

Article unique Le scrutin communal du 18 juin 2023 relatif à l'arrêté concernant la fixation du coefficient d'impôt pour les personnes physiques (passant de 66% à 68%) est validé.

Saint-Blaise, le 14 juillet 2023

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président
C. Guinand

Le secrétaire
A. Jeanneret

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 21.07.23 au 25.08.23 Publication FAO n° 29

Dossier SATAC n° 116758

Parcelle(s) et coordonnées: 4331 - Saint-Blaise; 1207884/2565621

Situation: Champs aux Prêtres; Chemin du Pipolet 5

Description de l'ouvrage: Installation d'une pompe à chaleur Air/Eau

Requérant(s): Alexandre Schweizer et Monika Brunswiler Schweizer, 2072 Saint-Blaise

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 1 / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

SAINT-BLAISE



MODIFICATION D'HORAIRE

L'administration communale de Saint-Blaise modifie ses horaires de la manière suivante durant les vacances scolaires:

Le mardi 1^{er} août 2023, les guichets seront fermés.

Du lundi 3 juillet au vendredi 11 août 2023 les guichets seront ouverts le matin uniquement de 8h30 à 12h00.

Il en va de même pour les horaires des services intercommunaux (L'Agence AVS/AI de l'Entre-deux-Lacs, le guichet ACCORD de l'Entre-deux-Lacs ainsi que le Service Social Régional de l'Entre-deux-Lacs).

Reprise des horaires normaux dès le lundi 14 août 2023

IMPRESSUM

Tirage: 10'700 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux
032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Abonnement: 92 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.bulcom.ch - www.messeiller.ch

messeiller
Lakeside Printhouse
www.messeiller.ch

imprimer
c'est chez Messeiller!

impression offset et numérique
rapide • efficace • attrayant

Boostez votre
communication!
032 756 97 93
Place de la Fontaine 1
Case postale 142
2034 Peseux



Editeur du Bulcom
BULCOM

AVIS OFFICIELS des communes

LE LANDERON



RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Livraison de repas chauds à domicile

Le home Mon Repos à La Neuveville et la Commune du Landeron ont mis sur pied un service de repas chauds à domicile en faveur de la population landeronnaise.

Les repas, de très bonne qualité, sont livrés chaque jour, y compris les jours fériés, dès 11h00, aux personnes qui en font la demande, mais principalement aux personnes âgées, aux malades et aux personnes à mobilité réduite.

Nous sommes à la recherche de bénévoles afin d'assurer ce service! Une indemnité de CHF 2.00 par repas livré est attribuée au bénévole qui met son véhicule et temps à disposition.

Si vous avez un peu de temps libre à offrir, n'hésitez pas à contacter le home Mon Repos au 032/752 14 14 ou par e-mail: info@mon-repos.ch.

Votre engagement compte, grand merci!



LE LANDERON



HORAIRES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DURANT LES VACANCES SCOLAIRES

Merci de prendre note de l'horaire spécial d'ouverture des bureaux de l'administration communale durant la période des vacances scolaires, soit **du lundi 3 juillet au vendredi 11 août 2023**.

	Matin	Après-midi
Lundi au vendredi	09h00 – 12h00	Fermé
A l'exception du:		
Mardi 1 ^{er} août	Férial	
L'administration communale sera atteignable par téléphone aux mêmes horaires (possibilité de prendre rendez-vous en dehors des heures d'ouverture).		
		L'administration communale

LE LANDERON



ARRÊTÉ

vu la requête du 7 juin 2023 par laquelle le Conseil communal du Landeron sollicite du Conseil d'État l'approbation et la sanction de l'abrogation du plan de quartier Prés Bugnons bis, adopté par le Conseil communal dudit lieu, le 24 avril 2023; vu les articles 107b et 107c de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), du 2 octobre 1991 et son règlement d'exécution (RELCAT), du 16 octobre 1996; vu la loi concernant les émoluments du 10 novembre 1920 et son arrêté d'exécution du 7 janvier 1921;

vu le préavis du conseiller d'État, chef du Département du développement territorial et de l'environnement, du 27 mars 2023,

arrête:

Article premier L'abrogation du plan de quartier Prés Bugnons bis, adoptée par le Conseil communal du Landeron, le 24 avril 2023, est approuvée et sanctionnée.

Art. 2 Un émolument de sanction de 100 francs est prélevé.

Art. 3 Le Conseil communal du Landeron est chargé de la publication du présent arrêté dans la Feuille officielle conformément à l'article 107c de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire.

Neuchâtel, le 3 juillet 2023

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT:

Le président,
A. RIBAUX

La chancelière,
S. DESPLAND

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 21.07.23 au 25.08.23 Publication FAO n° 29

Dossier SATAC n° 116166

Parcelle(s) et coordonnées: 8706 - Le Landeron; 1212040/2572221

Situation: Les Sauges; Chemin du Verger 6

Description de l'ouvrage: Construction d'un bâtiment industriel

Requérant(s): David Scemama MCM Immobilier SA, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans: Olivier Heimann, Rue Aimé Charpiloz 4, 2735 Valbirse

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone industrielle / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à l'alignement; Espace réservé aux eaux

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.



Fête nationale Lundi 31 juillet 2023

Dans le Bourg

20h00 **Verrée** – offerte à la population

20h45 **Allocution patriotique**

Madame Florence Nater, Conseillère d'Etat

21h45 **Cortège**

en direction de la prairie de la piscine par la rue St-Maurice et la rue du Lac

- Drapeau suisse et torches
- Fanfare la Cécilienne
- Bannière communale
- Autorités communales
- Bannières des sociétés locales
- Enfants avec lampions et population

Prairie de la piscine

22h00 **Soirée festive**

Feu patriotique, feu d'artifice, fanfare La Cécilienne

Musique et danse avec **Il Cerchio Band**, invité par le restaurant *La Piscine*

Dès minuit, soupe offerte à la population par le restaurant *La Piscine*

 La population est invitée à pavoiser 

La manifestation a lieu par tous les temps selon le programme ci-dessus



AVIS OFFICIELS des communes

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par la commune de Cressier, en procédure simplifiée, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

L'enquête publique est ouverte du 14.07.2023 au 25.08.2023

Publication FAO n° : 28

Dossier SATAC n° : 116654

Requérant : CHARPIÉ Patrick

Article cadastral n° : 4146

Situation : Chemin des Ruedebins 7 ; Lieu-dit : Les Grillettes

Auteur des plans :

Nature des travaux : Installation d'une pompe à chaleur air/eau extérieure

Sanction : minime importance

Les plans de construction sont affichés à l'administration communale de Cressier.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 14 juillet 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

L'enquête publique est ouverte du 21.07.2023 au 25.08.2023

Publication FAO n° : 29

Dossier SATAC n° : 116746

Requérant : GANS Jacques

Article cadastral n° : 4966

Situation : Rue Gustave-Jeaneret 2

Auteur des plans : Roland Michaud architecte, 1003 Lausanne

Nature des travaux : Rénovation immeuble

Sanction : préalable

Autorisation spéciale : Art. 6 RELConstr. (hauteur pièces habitables) ; Zone de protection des eaux S3 ; Distance à l'alignement communal ; Distance à l'axe d'une route communale

Particularités : Au bénéfice des droits acquis (surface de jour) Périmètre du plan de site, bâtiment de 1^{er} catégorie

Les plans de construction peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 21 juillet 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

LA TÈNE



PROJET PERSÉIDES 2023

La commune de La Tène s'associe cette année à l'association Projet Perséides en prenant part à une action d'extinction de l'éclairage artificiel qui se déroulera dans la nuit du samedi 12 au dimanche 13 août 2023.

L'extinction de l'éclairage public à La Tène ne se fera que de 22h00 à 6h00 et nous maintiendrons l'allumage aux passages piétons.

Cette date est celle du maxima d'une des plus belles pluies d'étoiles filantes : Les Perséides. Cette action vise à offrir à toutes et à tous, au moins une fois dans l'année, la possibilité d'admirer notre galaxie et de se réapproprier les mystères de la nuit et nous espérons qu'elle remportera un vif succès.

La Tène, le 21 juillet 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

L'enquête publique est ouverte du 21.07.2023 au 25.08.2023

Publication FAO n° : 29

Dossier SATAC n° : 114580

Requérant : TATASCIORE Jacques, Domaine de la Rochette SA, 2000 Neuchâtel

Article cadastral n° : 5692

Situation : Route de Troub 2

Auteur des plans : M. Laurent Maye, Etienne Maye SA, 2016 Cortaillod

Nature des travaux : mise en conformité, modifications intérieures

Sanction : minime importance

Particularités : Périmètre du plan de site, bâtiment de 1^{er} catégorie

Les plans de construction peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 21 juillet 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

LA TÈNE



THIELLE ENTAME SA MÉTAMORPHOSE

Madame, Monsieur,

Nous avons l'avantage de vous informer du début des travaux de requalification de la localité de Thielle.

Les travaux commenceront par le déploiement du réseau de chauffage à distance CAD et ensuite continueront par le réaménagement de la localité et notamment le passage en zone 30 km/h.



Indiqué en bleu sur le plan, le parking communal sera occupé par l'installation de chantier durant la période des travaux. Ceux-ci débuteront à mi-août et prendront fin, au plus tard, en automne 2024.

La Tène, le 5.7.2023

LA TÈNE



OUVERTURE RÉDUITE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

En raison des vacances scolaires d'été, le guichet de l'administration communale sera ouvert selon l'horaire suivant :

Du lundi 3 juillet au vendredi 11 août	Matin	Après-midi
Lundi à jeudi	08h30 – 12h00	Fermé ou sur rendez-vous

Vendredi	08h30 – 13h30 non-stop
----------	------------------------

Mardi 1 ^{er} août	Fermé toute la journée
----------------------------	------------------------

Aucune permanence téléphonique n'est assurée durant les après-midis de fermeture.

L'horaire habituel d'ouverture des guichets reprendra le lundi 14 août 2023.

AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE

1 RÉCEPTION DES MÉRITES SPORTIFS ET CULTURELS

Le Conseil communal organisera le mercredi 25 octobre la réception des mérites sportifs. Les personnes qui ne font pas partie d'une société sportive de La Tène et qui auraient obtenu durant l'année sportive 2022/2023 des résultats particuliers (médailliers, promotions, etc.), selon règlement ci-dessous, sont priées de nous en informer. Et, nouveauté cette année, les mérites culturels peuvent également être récompensés. Pour en bénéficier, il faut avoir été l'auteur d'un engagement exceptionnel dans ce domaine et également s'inscrire auprès de l'administration communale (032 886 65 00 ou commune.la-tene@ne.ch). Vous avez jusqu'au vendredi 18 août pour vous inscrire!

La Tène, le 4 juillet 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

RÈGLEMENT CONCERNANT LES MÉRITES SPORTIFS ET CULTURELS

Généralités	Article premier Le Conseil communal récompense chaque année les mérites laténiens qui sont de deux ordres: <ul style="list-style-type: none">le mérite sportif: sportive et sportif champion-ne-e ou méritante-e dans l'une ou l'autre des disciplines reconnues par l'Association suisse du sportle mérite culturel: personne s'étant distinguée dans le domaine culturel ou des arts
Conditions de domiciliation	Art. 2 Peut obtenir une récompense: <ul style="list-style-type: none">toute personne ayant son domicile à La Tènetoute personne faisant partie d'une société ayant son siège à La Tènetoute équipe faisant partie d'une société ayant son siège à La Tène
Mérite sportif	Art. 3 Pour obtenir un mérite sportif, il faut: a) pour une sportive ou un sportif individuel-le: <ul style="list-style-type: none">avoir décroché une médaille d'or, d'argent ou de bronze dans une compétition officielle cantonale ou romandeavoir été classé-e dans les quatre premières ou premiers d'une compétition officielle en championnat de Suisse ou d'une compétition officielle de valeur analogue, sur le plan suisse, européen ou mondial b) pour les équipes, avoir décroché un titre de champion-ne cantonale-e ou suisse ou une promotion dans une ligue supérieure
Mérite culturel	Art. 4 Pour obtenir un mérite culturel, il faut avoir été l'auteur d'un engagement exceptionnel dans le domaine de la culture ou des arts; la libre appréciation de cet engagement est de la compétence du Conseil communal.
Autres cas	Art. 5 Le Conseil communal a la possibilité de décerner un mérite sportif ou culturel à une personne ou une équipe ne remplissant pas les conditions prévues aux articles 2 à 4 ci-dessus, notamment dans les cas suivants: <ul style="list-style-type: none">sportive ou sportif ayant réalisé un exploit à caractère exceptionnelsportive ou sportif ayant obtenu un ensemble de résultats particulièrement élogieuxpersonne ayant déployé durant de nombreuses années une activité administrative ou technique en faveur du sport, de la culture ou des arts
Périodicité	Art. 6 La période prise en considération va de juillet d'une année à juin de l'année suivante.
Récompense	Art. 7 Le Conseil communal décide souverainement de la nature de la récompense.
Impossibilité de cumul	Art. 8 Une personne méritante dans plusieurs catégories ou à divers échelons ne peut recevoir qu'une récompense; il en est de même si c'est une équipe qui est concernée.

Cas non prévus

Art. 9

Le Conseil communal est compétent pour statuer sur les cas non prévus par le présent règlement.

Entrée en vigueur

Art. 10

Le présent règlement entre immédiatement en vigueur; il annule et remplace toutes dispositions antérieures contraires, notamment le règlement de distribution de récompenses aux sportifs méritants, du 3 août 2009.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président,
M. Eugster

Le secrétaire,
Y. Butin

LA TÈNE

1 AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 21.07.23 au 25.08.23 Publication FAO n° 29

Dossier SATAC n° 116879

Parcelle(s) et coordonnées: 1989 - Marin - Epagnier; 1206306/2567019

Situation: Sous les Ouches; Rue des Curtils 6

Description de l'ouvrage: Création de 2 places de parque et remis en état du parking 2 roues

Requérant(s): Sylvie Walther, 2000 Neuchâtel

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à moyenne densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Zone à bâtir: Zone d'habitation à moyenne densité / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

CORNAUX



CHANTIER – CAD ENTRE-DEUX-LACS – CARREFOUR DU TEMPLE



AVIS DE DEMARRAGE DE TRAVAUX

Nous vous informons que dès le 14 Août des travaux vont démarrer au carrefour du temple pour la mise en place du réseau CAD et pour l'aménagement routier. Le trafic motorisé et piétonnier sera perturbé sur les tronçons concernés pendant la durée des travaux.

Nous tenons à préciser que l'avancement des travaux est fortement dépendant des conditions météorologiques, ce qui pourrait entraîner des modifications du planning.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation mise en place par l'entreprise.

Nous vous remercions par avance pour votre coopération et votre compréhension.

LE CONSEIL COMMUNAL



AVIS OFFICIELS des communes

LIGNIÈRES



FERMETURE DU GUICHET DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Le guichet de l'administration communale sera fermé du:

Lundi 14 août au vendredi 25 août 2023

Durant cette période l'administration communale sera atteignable par téléphone du lundi au vendredi de 08h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 au 032 886 50 30.

Réouverture du guichet à partir du mardi 29 août 2023, selon l'horaire habituel; soit mardi et jeudi matin de 08h00 à 11h30 et mercredi après-midi de 15h00 à 18h00.

Administration communale

LIGNIÈRES



MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

L'enquête publique est ouverte du 21 juillet 2023 au 25 août 2023

Publication FAO n° 29

Dossier SATAC N° 115481

Parcelle(s) et coordonnées: 759 - Lignières; 1214573/2571751

Situation: Rue du Montilier 3 - Lignières

Description de l'ouvrage: Transformation d'une ferme

Requérant(s): Mario José Stoppa - Neuchâtel

Auteur(s) des plans: Ludovic Stoppa - Neuchâtel

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone d'ancienne localité 2 / Entrée en vigueur le 20.11.2000

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 16 LConstr. (surfaces de jour des pièces habitables)

Particularités: Périmètre de plan de site, bâtiment de 2^{ème} catégorie

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou, sur demande préalable, au Service de l'aménagement du territoire.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Place du Régent 1, 2523 Lignières.

Seul l'avis d'enquête publique paru dans La Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel du 21 juillet 2023 fait foi.

LIGNIÈRES



ARRÊTÉ TEMPORAIRE CONCERNANT LA CIRCULATION ROUTIÈRE

Le Conseil communal de Lignières,

Vu la loi fédérale sur la circulation routière du 19 décembre 1958,

Vu l'ordonnance sur la signalisation routière du 5 septembre 1979,

Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1^{er} avril 2020,

arrête temporairement:

Article premier.- Pour permettre l'organisation d'une fête de quartier, la circulation sera interdite à la rue des Planches **vendredi 18 août 2023 de 17h15 à 24h00.**

Art. 2.- Un éventuel recours contre le présent arrêté ne déploiera pas d'effet suspensif.

Art. 3.- Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale ou cantonale.

Lignières, le 12 juin 2023

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président
Cédric Hadorn

Le secrétaire
Serge Gaillard

Réparations mécaniques toutes marques
Vente de véhicules neufs et d'occasions
Stockage de roues hiver/été Fr. 40.-

Chemin des Nageux 13 • 2087 Cornaux • 032 757 62 62
info@innovcar.ch • www.innovcar.ch

LIGNIÈRES



FÊTE NATIONALE - 1^{ER} AOÛT 2023

Mesdames, Messieurs, Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Le Conseil communal de Lignières a le plaisir de vous convier à participer aux festivités qui seront organisées à l'occasion de la Fête nationale, le 1^{er} août 2023.

Comme par le passé, la manifestation se déroulera sur la place goudronnée située à l'est de la cantine du football-club de Lignières et le programme de celle-ci sera le suivant:

18h30 Ouverture des cantines tenues pour l'occasion par le Ski-Club Lignières (boissons et grillades).

20h00 Sonnerie des cloches.

20h45 Cérémonie officielle.

1. Ouverture de la manifestation en musique par la Société de musique L'Avenir de Lignières.

2. Message de bienvenue par **M. Jérôme Ribeaud**, président du Conseil général de Lignières.

3. Allocution officielle de **M^{me} Anne-Françoise Loup**, directrice de la Haute Ecole Arc Santé.

4. Intermède musical par la Société de musique L'Avenir de Lignières.

5. Chant de l'hymne national suisse (cantique suisse) « 3 premières strophes ».

22h00 Feux d'artifice et feu de joie.

Pour commémorer cet anniversaire, la population de Lignières est invitée à pavoiser les maisons du village.

Nous vous rendons attentifs que l'usage de feux d'artifice est placé sous la responsabilité de leur détenteur et que les parents sont responsables de leurs enfants. De surcroît, nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de faire usage d'explosifs. Dans l'attente du plaisir de passer un agréable moment en votre compagnie, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, Chères concitoyennes, Chers concitoyens, nos meilleures salutations.

LE CONSEIL COMMUNAL



ENGES - HAUTERIVE - LA TÈNE - SAINT-BLAISE



PROCHAIN PASSEPORT VACANCES INTERCOMMUNAL D'AUTOMNE: RÉSERVEZ LES DATES

Suite au succès rencontré l'année passée, les communes d'Enges, La Tène, St-Blaise et Hauterive rééditent leur passeport vacances d'automne destiné aux **enfants de 8 – 12 ans**. Ce passeport vacances aura lieu du **2 au 5 octobre 2023**. Les activités auront lieu dans les 4 communes, avec une prise en charge des enfants de 8h à 16h. Les activités sont proposées par des sociétés et des prestataires locaux à un tarif adapté aux familles. Le programme, en cours de finalisation, est alléchant. On peut citer notamment:

- Balade à la découverte des animaux 🐸 et des plantes de nos villages 🌸
- Approche avec les chiens de la Police Neuchâteloise
- Activités ludiques et sportives (ping-pong, basket 🏀, foot, jeux aquatiques)
- Yoga
- Atelier avec des radioamateurs
- Initiation à la voltige à cheval

Les préinscriptions sont d'ores et déjà possibles auprès de l'administration communale d'Hauterive (hauterive@ne.ch ou 032 756 97 46). Un programme plus détaillé suivra à la rentrée.

En attendant, bel été!

SAINT-BLAISE

Match de football de la Coupe Suisse FC Saint-Blaise – FC Bâle Aux Fourches



L'Association suisse de football ASF et le FC Saint-Blaise ont récemment pris leurs décisions quant au match de football de la Coupe Suisse masculine entre le FC Saint-Blaise (2^e ligue) et le FC Bâle (super ligue) attribué, le 3 juillet passé, par tirage au sort. Une véritable confrontation entre « David et Goliath. » L'ASF a arrêté la date du match: il aura lieu le **dimanche 20 août 2023, à 14 heures.**

Selon le principe retenu de longue date par l'ASF à savoir que les clubs inférieurs bénéficient de droit de jouer à domicile, le **match se déroulera, à Saint-Blaise, sur le terrain des Fourches** (photo prise le 16 juillet 2023).

Benjamin Jaggi, président du FC Saint-Blaise, nous a confirmé, le 17 juillet passé: « Nous jouerons le match aux Fourches, le dimanche 20 août, à 14 heures. Nous installerons des tribunes et nous mettrons une organisation spéciale pour l'événement! »

CZ

j' ♥ le soleil et je me protège !

Textile Ombre Chapeau Crème Lunettes Hydratation

Logo: VILLE DE Neuchâtel
VILLE DU LOCLE LES BRENETS
La Chaux-de-Fonds MÉTROPOLE HORLOGÈRE
VILLE ET COMMUNE DE BOUDRY
Val-de-Ruz
objectif.ne
COMMUNE DE VAL-DE-TRAVERS
ne.ch
ligue neuchâteloise contre le cancer

ENGES

Célébration de la Fête Nationale

La Société de Jeunesse d'Enges, avec le soutien des autorités communales, organise la traditionnelle célébration de la fête nationale lundi soir 31 juillet à partir de 18.00. Même si les Engeois sont très favorables à la fusion entre leur commune et celles de d'Hauterive, La Tène et Saint-Blaise, ils tiennent à garder leur traditionnelle fête nationale qui permet aux villageois de se retrouver sur les hauteurs d'Enges pour une soirée qui promet d'être festive qui aura lieu sur le terrain de foot, balcon de la commune permettant une vision des Alpes à 180 degrés (rassurez-vous, il ne s'agit pas de la température prévue ce soir-là...). Les inscriptions sont déjà ouvertes. Saucisson neuchâtelois et pommes de terre grillées, salade de carottes et tartes au citron vert seront au menu. Dès 20h30, la partie officielle débutera avec l'accueil des jeunes citoyen·nes par M. Laurent Hirt, Conseiller communal. Ensuite, Christophe Aubert, conseiller communal se chargera de prononcer quelques mots à l'intention de l'assistance que les organisateurs espèrent voir en grand nombre.

Les organisateurs souhaitent que cela n'empêchera pas la population engéoise de participer également à la célébration du premier Août organisée conjointement par les 4 communes engagées dans le processus de fusion et qui aura lieu cette année sur la plage de St Blaise. Cette grande soirée conviviale rassemblera les citoyennes et citoyens des 4 communes qui pourront ainsi mieux se connaître et discuter de leur vision de la fusion. Soulignons aussi que les infrastructures de notre commune ne permettent pas d'organiser une manifestation d'une telle ampleur à Enges. Un grand merci à cette Société de Jeunesse qui se dépense sans compter pour organiser cette soirée toujours très appréciée par la population engéoise. Il est impératif de réserver le repas auprès M^{me} Olivia Bianchini jusqu'au lundi 24 juillet 2023, en envoyant votre inscription par message, une confirmation au **079 856 70 86** (SMS ou WhatsApp). TAD

Théâtre La Ramée
Le début de la fin
De Sébastien THIÉRY
Mise en scène Cedric BÜRGI

12 août à 19h Famille Fellrath Fleur-de-Lys 4 2074 Marin	13 août à 17h Famille Burri Jardin des plantes 2028 Vaumarcus	18 août à 20h Famille Etter Rue de la Cure 8 2016 Cortaillod	20 août à 17h Fam. Chittani & Valenti Neuchâtel 21 2088 Cressier
26 août à 19h Famille Gaillet Chemin des gachettes 3b 1787 Mur (FR)	2 sept. à 19h Famille Ducommun Rte du Lac 11 2015 Areuse	3 sept. à 17h Famille Colin Serroue 14 2037 Montmollin	

En cas de temps incertain, merci de bien vouloir nous appeler à ce numéro **079/526.33.07**

Entrée libre, chapeau à la fin du spectacle



LE BULCOM ET LA BANQUE RAFFEISEN NEUCHÂTEL ET VALLÉES PROPOSENT DE VILLAGES EN VISAGES

PROPOS RECUEILLIS PAR ROBIN NYFELER



LE BULCOM PROPOSE UNE SÉRIE DE PORTRAITS DE PERSONNAGES QUI FONT LA VIE ORDINAIRE ET MAGNIFIQUE DE NOTRE BELLE RÉGION.

Au travers de courtes entrevues avec des êtres humains aux parcours variés et aux visions diverses voire divergentes, faisons mieux connaissance avec ceux qui forment notre communauté.

Au sein de cette rubrique, vous reconnaîtrez forcément l'une ou l'autre de ces braves personnes. Est-ce votre voisin, quelqu'un à qui vous adressez de temps à autres un bonjour, quelqu'un dont vous avez entendu parler? Nous pourrions parler de vous... Très bonne lecture.

LA RÉDACTION DU BULCOM

DAPHNÉ JAQUET-CHIFFELLE

DAPHNÉ JAQUET-CHIFFELLE
NÉE EN 1972
HAUTERIVE



©ROBIN NYFELER_06_2023

NOS QUESTIONS À DAPHNÉ, EN BREF

- 1. EN DEUX ADJECTIFS, TES AMI·ES DISENT DE TOI QUE TU ES... ?**
Je réfléchis... Je suis enthousiaste... Oui, je suis enthousiaste et à l'écoute.
- 2. SI TU NOUS INVITES CHEZ TOI, QUEL PLAT NOUS CUISINES-TU ?**
Idéalement un buffet avec une thématique; pourquoi pas avec une orientation marocaine ou thaïlandaise. Il faudrait également que les végétariens puissent en profiter pleinement.
- 3. POUR TOI, QUEL EST LE PROGRAMME D'UN WEEK-END DE RÊVE ?**
Si c'est en Suisse, cela commence par une balade à vélo; j'y ajoute volontiers un brunch le dimanche matin puis une baignade hivernale avec mon groupe d'amis qui se nomme «*Les Potes du Lac*».
- 4. SI TU ÉTAIS UN ANIMAL, LEQUEL SERAIS-TU ?**
D'une manière générale j'aime beaucoup les félins. Le mélange entre leur force et leur élégance me ravit.
- 5. TA DESTINATION PRÉFÉRÉE ?**
J'en ai beaucoup et ai énormément voyagé. Nous avons fait un tour de monde durant six mois en famille alors que notre aîné, Vincent, avait 14 ans. La plus forte, émotionnellement, serait San Fransisco et la côte pacifique au nord de la ville. J'adore les plages vides!
- 6. CE QUI T'AGACE AU PLUS HAUT POINT ?**
L'arrogance des personnes qui se prétendent «*spécialistes*» d'un sujet alors qu'ils n'ont lu qu'un maigre article à ce propos sur les réseaux sociaux...
- 7. A L'INVERSE, CE QUI TE RAVIT ?**
La solidarité. Je suis très touchée par les gens qui se mobilisent pour rendre la vie des autres simplement meilleure.

Sensible depuis ses études universitaires, notamment à Harvard, à la prévention de la violence, Daphné Jaquet Chiffelle, au travers de TATOUT, son école d'autoprotection, vient en aide aux hommes, femmes et enfants à la recherche d'outils efficaces de prévention ou désireux·ses de venir à bout de situations difficiles vécues dans leur passé. Une femme intelligente, forte et subtile; suivons-la!

RAIFFEISEN

À HAUTERIVE

UNE FEMME QUI INSPIRE LA CONFIANCE... EN VOUS!

TOUT COMMENCE À HARVARD

Daphné Jaquet-Chiffelle est titulaire d'un master en Droit. Durant ses études universitaires à Neuchâtel, ses brillants résultats lui donnent l'opportunité d'étudier un an à l'université de Harvard. Au long de cette année si particulière, elle suit un cours sur la prévention de la violence. Jamais la jeune Daphné n'avait jusque-là entendu parler d'une telle approche. Le cours est dédié aux femmes, leur enseignant comment prendre confiance et poser des limites.

Lors d'un séjour en région neuchâteloise, elle en parle à ses proches qui constatent à quel point elle se sent impliquée pour cette cause. Dans ses études de Droit, l'aspect social aura toujours été primordial pour la jeune femme. Aussi, durant les six derniers mois passés du côté de Boston, elle enchaîne les formations, notamment en Californie et au Québec, dans le but de ramener ce programme de prévention en Suisse.

En novembre 1993, au collège du Mail, dans une salle de Judo pleine à craquer, Daphné donne ses deux premiers cours avec l'aide d'un formateur venu l'assister depuis les Etats-Unis.

DEUX ASPECTS, LA PRÉVENTION ET LA THÉRAPIE

Au début, ce sont des femmes qui assistent aux démonstrations. Il y a celles qui veulent se sentir plus sûres, qui souhaitent voyager seules et éviter les soucis liés à la sécurité. Et puis il y a celles qui éprouvent le besoin de revenir sur des situations difficiles ayant trait à leur passé et qui de facto, ont besoin d'une approche plus thérapeutique.

C'est cela que Daphné affectionne le plus dans le métier qu'elle exerce au quotidien; il ne s'agit pas que de cours de self-défense mais il y a clairement un aspect préventif et un autre qui traite des peurs ou de vécus traumatisants. Dès lors, les participant-es sont appelé-es à revisiter un, voire plusieurs événements spécialement marquants de sorte à éviter une nouvelle situation de confrontation physique. En dernier recours, les protagonistes apprennent à maîtriser des techniques pour faire face et renforcer encore leur assise au niveau verbal.

TATOUT

T'AS TOUT, T'AS DES ATOUTS

En termes de violence, personne n'est épargné. Aussi, en 1994 déjà, Daphné retourne au Canada et

aux Etats-Unis pour y parfaire sa formation et élargir ses prestations afin de répondre aux besoins des hommes, des enfants et des adolescents.

A ce moment-là de l'histoire, notre protagoniste est encore étudiante; elle n'obtiendra son master que deux ans plus tard et ignore encore qu'elle fera de ses cours de prévention à la violence (qui prennent rapidement de l'ampleur) sa profession.

Au début, elle fait venir des formateurs du Canada pour assurer les formations (trois semaines de cours, quatre fois par année) puis, au fil des années, elle forme ses propres collaborateur-trices. Les cours sont dispensés sous les raisons sociales «Fight back» et «Kid Power» jusqu'en 2003 où l'entité se rebaptise «TATOUT».

Aujourd'hui, TATOUT est basée à Hauterive et emploie une quinzaine de personnes à temps partiel à travers la Suisse romande. « - Nous donnons des cours pour les enfants à partir de quatre ans, avec leurs parents, afin de les sensibiliser aux différents outils de prévention, notamment en milieu scolaire, de façon ludique et sans peindre le diable sur la

muraille, explique-t-elle, pour les plus grands, nous organisons des week-ends de formation en prévention pour la vie de tous les jours et en technique de frappe pour les éventuelles situations d'urgence. Après cela, quand nos élèves disent «non», on les croit car ils-elles dégagent corporellement de la confiance. Nous avons également des cours pour adolescents, séparés garçons et filles car les problématiques sont très distinctes et des cours «Globe-trotters» pour les adultes et/ou les familles qui aiment bouger; une grande partie de notre temps est consacrée aux cours en entreprise pour toutes celles et ceux qui sont confrontés à l'éventualité d'une montée d'agressivité de leur clientèle ou patientèle.»

Dans une période où l'on parle désormais plus ouvertement de féminicides, Daphné est convaincue que des outils de prévention ou de reprise de «confiance en soi», peuvent vraiment aider à faire en sorte qu'une personne à la recherche d'une victime facile ne la trouve pas. Un agresseur a besoin de prendre le pouvoir sur sa cible; il est important de lui signifier que l'on n'est pas cette personne-là. Elle précise que ce n'est pas parce que l'on a été victime d'une agression que l'on a fait quelque chose de faux. Cela dit, dans la problématique du féminicide, c'est une réflexion extrêmement large et complexe au niveau sociétal qui amènera des solutions positives et non un outil isolé, aussi efficace soit-il. Le fait de briser le silence autour de ces agressions est déjà une bonne chose; il y a 30 ans, tout ceci était passé sous silence. ■

Daphné signe également trois livres en 2003, 2008 «apprendre à vos enfants à se protéger» et 2013 «Audrey le Tatou», avec son fils Vincent.

RAIFFEISEN

S'entraîner selon un plan

Prévoir avec un plan

Quel que soit votre but.

Avec les solutions de prévoyance adaptées, nous ouvrons la voie vers plus d'indépendance financière à la retraite.

raiffeisen.ch/prevoir-maintenant

Prévoir dès maintenant

Pour aller plus loin:
www.tatout.ch



HAUTERIVE

Suite du parcours de l'exposition intercommunale « Des peintres dans nos villages » - Vernissage à la Galerie 2016



Dans le prolongement de l'exposition des œuvres intercommunales des communes laténiennes, l'exposition « Des peintres dans nos villages » a pris place vendredi 14 juillet dernier, rue de la Rebatte, à Hauterive. Mais en fait, qui sont ces artistes qui ont façonné la culture neuchâteloise ?

Comme chacun le sait, les communes de La Tène, Saint-Blaise, Hauterive et Enges partagent un territoire et une histoire commune depuis bien longtemps. Ce lien séculaire se voit également renforcé par les artistes qui se sont illustrés au fil des siècles sur ces terres. Fort d'un pareil constat, les autorités communales ont élaboré un projet culturel commun « Des peintres dans nos villages ». Représentante de la commune d'Hauterive, Martine Steiger Burgos a relevé l'excellente collaboration des 4 villages laténiens lors de la conception de cette exposition. Avec l'appui précieux de Zilan Urküp et Nathalie Grenon, respectivement des communes d'Hauterive et de la Tène, cette association historique a permis de réunir une vingtaine de tableaux de paysages et monuments emblématiques de notre région, habituellement conservés entre les murs des administrations communales.

Présenté pour la première fois le 27 avril passé à la bibliothèque-mé-

diatique de Marin, c'est à Hauterive que se poursuit le parcours culturel. Cette exposition tout à fait particulière, a permis de rassembler un véritable trésor d'œuvres d'art. Habituellement hors de portée du grand public, les voici rassemblées et mieux encore, exposées dans une véritable galerie d'art. Durant le vernissage, la vingtaine de spectateurs présents s'est laissé embarquer, suivant les conseils experts de Nathalie Grenon, au travers de ruelles parfois bien connues du village altaripeen. Ainsi, l'amateur d'art a emprunté la rue des Chasse-Peines par Paul-Théophile Robert (1879-1954), a rencontré Louis De Meuron au bord de la Ramée (1868-1949) puis s'est arrêté sur la place du village d'Hauterive avec Max Theynet (1875-1949), place où s'est tenue, on l'apprendra plus tard, la vie politique (Landsgemeinde) durant des siècles. Le spectateur a ensuite été invité, à l'étage, à la découverte d'une sublime vue des Alpes depuis Marin-Epagnier de Louis-Constant Guillaume (1865-1942), à une promenade autour du Moulin Saint-Blaisois de Jacques-Laurent Agasse (1787-1849), puis, sous un angle légèrement différent avec Jules Girardet (1856-1938). Est-ce vraiment une ancienne bâtisse villageoise de Pierre Desaulles (1906-1973) que l'on reconnaîtrait ? Chacun a su, tout au moins, reconnaître une rue, une maison ou un coin de son village.

Galerie 2016

Une exposition à venir découvrir dès à présent et jusqu'au samedi 19 août 2023 à la Galerie 2016, les jeudis et samedis, de 16h00 à 18h00. La Galerie 2016 est fermée les autres jours de la semaine.

Renseignements:

Galerie 2016, Rue de la Rebatte 2

2068 Hauterive

Philippe Du Pasquier (Galeriste)

Tél: +41 32 753 30 33

E-mail: info@galerie2016.ch

MHD



Le Loomipédia :

La naissance d'un Loomi. Au coeur du Loomiscus, dans un écrin de feuilles protectrices, mûrissent des fruits bien particuliers. Tel un oeuf d'un bleu turquoise aux marbrures délicates, les fruits semblent tout droit sortis d'un conte enchanteur. Lorsque vient le temps où le fruit est prêt, les Loomis les récoltes et les mettent à l'abri. C'est à ce moment précis que le bébé Loomis, empli d'une impatience pétillante, entend l'appel de l'aventure. Il sait qu'il est temps de briser sa coquille et de libérer son adorable petite frimousse. « ça mange quoi un Loomi ? »

LE LANDERON

34^e édition du jazz estival, un incontournable de la saison estivale

Cela fait des années que Catherine Waelti concocte de magnifiques programmes de jazz en recherchant assidument des groupes susceptibles de combler un public de passionnés. Une belle façon de partager l'amour du jazz et faire le plein de souvenirs et d'émotions.

Avec le soutien de l'AVVL et de la SDL, cette 34^e édition promet de toutes belles découvertes variées à souhait tout en restant dans le jazz traditionnel tant apprécié d'un auditoire fidèle et que les nouveaux-venus pourront découvrir. Si certaines formations reviennent au Landeron, le public pourra avec bonheur en découvrir de nouvelles. Cela promet des soirées intenses et pleines de plaisir.

Jeudi 10 août, la saison débute par une première rencontre jazzique avec le groupe «Full Stream Jazzband» composé de six musiciens venus des bords du lac de Thoune. Bien connus au-delà de leur région (Espagne, New Orléans, Louisiane), ils vivent et respirent le jazz sur scène. De plus, leur grande expérience leur permet de transmettre leur entrain et leur tempérament au public. À coup sûr un moment de pur bonheur.

Jeudi 17 août, Connu comme le loup blanc dans la région lémanique et loin à la ronde, le groupe «Cosa Nostra Jazz Band» entre en scène avec un jazz traditionnel et swing. De plus, leur participation au Vercojazz et au festival de Cheserex a permis d'étendre leur réputation. Ces jeunes musiciens distillent une musique de qualité rare, débordante de vie, de bonne humeur et d'humour. Ils fêtent leurs

vingt ans d'existence et se réjouissent de se produire au Landeron. A ne manquer sous aucun prétexte.

Jeudi 24 août, c'est au tour de l'orchestre «The Lemanic Syncopators» d'entrer en scène avec son répertoire de standards du Hot Jazz des années 1920 à 1940 et du New Orleans revival. Leur musique fait le bonheur du public des clubs et festivals mais aussi des danseuses et danseurs de Lindy Hop. Swing, virtuosité et bonne humeur sont assurément un atout de cette formation dont la plupart des musiciens ont déjà été applaudis au Landeron.

Jeudi 31 août, un air nouveau soufflera sur la scène du Landeron avec «Nirek Mokar & his Boogie Messengers». Ce petit prodige a découvert la musique et les musiciens de boogie, jazz et blues à l'âge de 5 ans. À l'âge de 10 ans, il apprend à jouer du piano tout seul en regardant des vidéos sur Internet. C'est cependant en fréquentant le «Paris Boogie Speakeasy» qu'il se prend de passion pour cette musique. D'une maturité étonnante, il s'est produit dans de nombreux festival (France, Suisse, Espagne, Angleterre, Hongrie, USA et autres). Entouré par une équipe expérimentée, il embarque le public au quart de tour. Catherine Waelti vous l'assure, un air nouveau soufflera sur cette soirée inoubliable qui restera dans les annales.

Jeudi 7 septembre, les cinq musiciens du groupe «Gilles Rémi Jazz Band» reviennent au Landeron. Musiciens passionnés, ils viennent de France voisine. Avec un répertoire qui s'inspire des grands maîtres du jazz (New-Orleans,

lyrisme de Bechet, la rythmique de Django et de Grappelli, le blues de Satchmo et la modernité de Coltrane), c'est à coup sûr une soirée qui promet un style qu'affectionne le public en célébrant un jazz populaire au langage musical universel. Bonne humeur garantie à savourer intensément sans retenue.

Jeudi 14 septembre, on arrive au dernier concert de la saison avec le «JazzTube Ruswil». Incroyable de découvrir tous ces jeunes musiciens tout en constatant que le jazz a encore un bel avenir avec toute cette jeunesse (ils doivent avoir la trentaine) qui assure la relève. Parmi les sept musiciens, il y a trois frères, presque une histoire de famille. Un jazz à «plein tube» avec également du jazz traditionnel, du jazz comme à la Nouvelle Orleans, mais interprété avec maestria par de jeunes Suisses. Ce groupe a plus de six-cents concerts à son actif avec des solos pétillants, créatifs et un vrai talent de show men.

Informations

Les concerts ont lieu tous les jeudis du 10 août au 14 septembre par tous les temps dans la cour couverte du Château du Vieux Bourg du Landeron.

Ouverture des caisses à 19h. Début des concerts à 20h.

Prix d'entrée: 22 francs. Réduction pour AVS, étudiants et apprentis: 2 francs

Badge pour les 6 concerts: 100 francs.

Concours gratuit durant les concerts.

Visitez le site www.jazzestival.ch

Catherine Waelti/CP

ENTRE-DEUX-LACS

Violent orage annoncé Il a fait long feu!



Annoncé sur toute la Suisse par Météo Suisse, avec une occurrence de fort danger, l'orage du mardi soir 11 juillet passé, censé être accompagné de fortes pluies, de rafales et de grêle, n'a heureusement pas provoqué de dégâts dans notre région. En revanche, le nombre d'éclairs fut très élevé: 70'000 relevés dans tout le pays.

En effet, la station de Météo suisse de Cressier a enregistré une pointe maximale de vent de 60,8 km/h, à 21 heures, et moins de 2 mm de

pluie. En revanche, à 23 heures, un souffle de vent de 135,4 km/h a été relevé sur la crête de Chasseral.

Le photographe amateur et passionné de Sonvilier, Nils Künzli, se rendant de Cressier dans le Vallon de Saint-Imier, par le col de Chasseral, a pu saisir la foudre à l'instant où elle tombait sur l'antenne de la station de télécommunication de Chasseral. Bravo pour ce coup de maître!

CZ

Tu désires connaître les histoires de la Bible, connaître les valeurs chrétiennes et partager des moments sympas avec d'autres enfants ?



Chaque jeudi en période scolaire
de 12h à 13h30 à l'Espace Perrier - Marin



Viens nous rejoindre à la reprise,
dès le 17 août 2023 !

Histoires bibliques | Jeux et chants
Repas, dessert et boissons pour 6.- Frs

Renseignements et informations : Marianne - 032.753.67.91
info@jeudi-midi.ch - www.jeudi-midi.ch

(Nous encourageons et organisons le covoiturage pour les enfants de l'école de St-Blaise et de Wavre)



COURRIER DES LECTEURS

Comment être à la fois cycliste, écolo, ET opposé aux pistes cyclables ?

Le vélo et tous ses dérivés ont le vent en poupe – ce qui est bienvenu lorsqu'il s'agit de pédaler. Donc les pistes cyclables s'étendent et pullulent. C'est ce « donc » que je voulais remettre en cause ici – comme cycliste et comme écologiste.

Bien sûr, dans un premier élan, il paraît logique de souhaiter la prolifération de ces aménagements qui semblent destinés aux cyclistes. Mais le sont-ils réellement ? Eh bien non, justement – et c'est là que le bât blesse ! Les pistes cyclables ne sont pas faites pour les cyclistes : elles sont faites pour les automobilistes – pour que les automobilistes ne soient pas dérangés par ces rognutudjus de cyclistes qui roulent décidément trop doucement.

La piste cyclable, c'est apartheid appliqué aux moyens de locomotion. Commencez avec les pistes cyclables, et vous enchaînez avec des pistes pour les trottinettes, jusqu'à ce que vous ne sachiez plus comment gérer les feux de signalisation aux carrefours !

Au contraire de cette tendance mortifère, l'écologie à laquelle j'aspire exige la rue pour tous – la cohabitation pacifique, et au besoin ralentie ! Prenons pour exemple la piste cyclable prévue entre Cornaux et Saint-Blaise. J'emprunte ce tronçon de route à vélo au moins une fois par semaine, pour aller au travail. Il est long de trois kilomètres et les aménagements prévus se chiffrent à plus de trois millions. Or, quel sera l'avantage pour moi, cycliste ? La sécurité ? En tous cas pas, car là où j'étais prioritaire sur toute la ligne, je n'aurai pas moins de trois pertes de priorité (au bénéfice de route secondaires débouchant sur la route cantonale – au bénéfice des bagnoles). Trois fois, je devrai ralentir, regarder, m'engager, etc. C'est donc pour moi une perte de vitesse, de fluidité et de sécurité par rapport au status quo !

Si vraiment c'était ma sécurité qui était en jeu, on aurait simplement pu passer le tronçon entre les deux villages à 60 km/h. L'investissement pour la collectivité aurait été proche de zéro, l'impact pour les automobilistes d'à peine une minute de « perdue », et l'effet sur ma sécurité énorme – sans que j'aie moi, cycliste, à ralentir ou à céder la priorité !

Oui, une certaine conception de l'écologie amène à lutter contre les pistes cyclables au nom de la rue pour tous... Laurent Demarta

LA TÈNE

Actions pour le climat



Saviez-vous que ...

La 1^{ère} voiture électrique suisse a été construite en 1899. Plus d'un siècle plus tard, la Suisse est à la pointe de l'innovation en matière de véhicules électriques, avec une infrastructure de recharge en constante expansion et des incitations pour les conducteurs de voitures électriques. De plus, certaines stations de ski suisses commencent à utiliser des dameuses électriques. Les véhicules électriques suisses ne cessent de nous surprendre !

Actuellement, nous trouvons sur le territoire de la commune de La Tène 4 stations de bornes électriques mises à disposition par divers partenaires. En outre, la commune de La Tène a un projet d'installation de bornes électriques au collège de Wavre.



Entreprise de Nettoyage

- Nettoyage de vitres, vitrages et vérandas
- Nettoyage régulier de bureaux et locaux commerciaux
- Shampoing de moquettes et de tapis
- Nettoyage d'appartements, maisons et villas
- Service de conciergerie
- Service femme de ménage

Chemin des Nageux 15 • 2087 Cornaux
Téléphone: +41 32 535 52 75 • Mobile: +41 78 667 95 27
info@qualitynet.ch • www.qualitynet.ch

LE LANDERON

Et c'est parti pour 6^e édition du grand labyrinthe de maïs au Domaine de Bel-Air

L'été est bien là et voilà une belle occasion de se divertir en profitant d'une expérience fun et pleine de découvertes tout au long des vingt mille mètres carrés de maïs bio du labyrinthe du Domaine de Bel-Air. Situé sur les hauts du Landeron, cette exploitation offre à nouveau une belle découverte.

Avec un parcours accessible à tous, les participants pourront découvrir ce nouveau labyrinthe attractif avec ses dix postes de mini-quiz à poinçonner. Afin de profiter au maximum de ce lieu unique, l'entrée du zoo est comprise dans le prix du billet donnant accès au labyrinthe. De plus, une buvette sera à disposition pour désaltérer petits et grands.

Nuit féérique

Pour les plus aventureux, le domaine de Bel-Air propose une nuit féérique dans le labyrinthe les 25 et 26 août. Une soirée spéciale, magique et pour tous âges permettra de croiser des personnages illuminés vêtus de costumes fantastiques. Des jeux de lumière feront briller des étoiles dans tous les yeux. En famille, entre amis ou individuellement, chacun y trou-

vera son plaisir dans une aventure des plus ludique. Le domaine de Bel-Air attend un nombreux public qui sera accueilli avec plaisir dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Ouverture du 15 juillet au mois d'octobre

Mercredi de 13h30-17h30, Samedi: 10h00-17h00.

Ouvert les jeudis 20 et 27 juillet, 3 et 10 août, 5 et 12 octobre

Soirée féérique

25 et 26 août de 19h30 à 23h00 (accès au labyrinthe à partir de 21h00).

Réservation sur le site www.domainebelair.ch

Tarifs

L'entrée au zoo est comprise dans le prix du labyrinthe: 16 francs pour les adultes dès 16 ans, 9 francs pour les enfants dès 3 ans et 45 francs pour les familles.

Entrée exclusivement au zoo: 8 francs pour les adultes dès 16 ans et 5 francs pour les enfants dès 3 ans.



Pompe à chaleur

Capt. solaire Th et PV

Eaux pluviales

A votre service

Depuis 1982

2073 Enges

contact@rvg-energies.ch

contact@rvg-conseils.ch

078 711 64 46



L'autonomie pour votre maison. Depuis 1982

VENDREDI 18 AOÛT ET SAMEDI 19 AOÛT 2023 AU PORT DE SAINT-BLAISE

Fête du sauvetage



Vendredi 18 août 2023

- Dès 17h00 Traditionnelle course de bateaux à rames
- Dès 21h30 Soirée Vintage avec les «**Vieux Briscards du Mix**»:
DJ Dob's et DJ Booby

Restauration: friture de sandre, steak vigneron
fondue (uniquement le vendredi soir)

Samedi 19 août 2023

- Dès 11h00 Restauration et animations avec la découverte de l'unité d'intervention «**Arens VI**».
- De 16h00 à 17h30, **Blind Test en famille**
- De 19h00 à 21h00 (Pause de 19h45 à 20h15)

Le Grand Blind Test

- Dès 21h30 Soirée **Années 2000 - Electro - Tech House**
avec DJ Prodinox et DJ Discorde

Pour la fête, la Société de sauvetage du Bas-Lac a encore besoin de bénévoles pour la cuisine, le bar ou le touillage des fondues. Une agape de remerciements sera organisée cet automne. Lien pour s'inscrire: <https://ssbl.youstaff.net>



le vin autrement...

CAVEAU-DEGUSTATION | DIMITRI ENGEL VINS

Horaires d'ouverture de la Cave
Vendredi de 17h à 18h30 et le samedi
de 10h30 à 12h, ou sur rendez-vous

Dimitri Engel Vins
Rue Daniel-Dardel 17
2072 Saint-Blaise

Tél. & Fax 032 753 29 46
Mobile 079 216 97 37

dimitri@engel-vins.ch

Garage du College Sarl Stephane Kobel



13, rue A. Bachelin
2074 Marin-Epagnier
garageducollege@vtxnet.ch

Tel.032 753 69 39

SERVICE DE RAMONAGE

Schwab René
La Ronde-Fin 13
2087 Cornaux
+41 (0)32 757 65 73
schwab.ramo@bluewin.ch



MUTTNER MENUISERIE ÉBENISTERIE
Ville en Bise 7 | 2525 Le Landeron

RÉNOVATIONS | TRANSFORMATIONS
CHARPENTE | FENÊTRES | PORTES
CUISINES | VOILETS | STORES

MUTTNER
MENUISERIE

T. 078 773 26 06 | e.muttner@bluewin.ch
www.muttner.ch



De la remise en forme à la performance



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Alexandre Plaschy
Route des marais 10
2074 Marin-Epagnier

079 730 33 21
info@functional-fit-marin.ch
www.functional-fit-marin.ch



MEMENTO D'AOÛT

CRESSIER

- 20.08 **10 ans Association Aquarelle à la carte**, Exposition de Fées dans les vitrines du village, de mi-août à mi-septembre.
- 25.08-26.08 **Refuge Bel-Air**, Nuit féérique dans labyrinthe de maïs Le Landeron
- 25.08 **Manifestation des nouveaux arrivants et jubilaires** Caveau du Château

LA TÈNE

- 01.08 **Fête nationale intercommunale**, dès 12h à la plage de Saint-Blaise
- 13.08 **Buskers Festival**, dès 11h à La Ramée
- 17.08 **Séance de Street Workout**, 9h-10h parc de Street Workout (Fleur-de-Lys 12)
- 19.08 **OUVERTURE MENSUELLE DE LA LUDOTHEQUE**, DE 10H A 12H
- 23.08 **Séance de Street Workout**, 17h-18h parc de Street Workout (Fleur-de-Lys 12)
- 29.08 **Séance de Street Workout**, 19h-20h parc de Street Workout (Fleur-de-Lys 12)

LE LANDERON

Tous les samedis et dimanches le musée de la vieille ville est ouvert

Parc animalier, labyrinthe du maïs durant tous les mois de juillet, août, septembre et octobre

- 10.08 **AVVL**, Jazz estival, Cour du Château
- 11.08 **FC**, Tournoi de football, Terrain FC
- 17.08 **AVVL**, Jazz estival, Cour du Château
- 20.08 **LLAD**, Repair café, Cure paroisse Catholique
- 24.08 **AVVL**, Jazz estival, Cour du Château
- 25.08 **Parc animalier**, Nuit féérique, Domaine Bel Air
- 26.08 **Parc animalier**, Nuit féérique, Domaine Bel Air
- 26.08 **CNL**, Fête du Port, Port
- 26.08 **Paroisse protestante**, Ramassage Papier, Village
- 31.08 **AVVL**, Jazz estival, Cour du Château

LIGNIÈRES

- 01.08 **Fête Nationale** - Sur la place située à l'est de la cantine du football-club de Lignières.
18h30: Ouverture des cantines (boissons et grillades)
20h45: Cérémonie officielle.
- 12.08 **Movie Night** - Place de jeux de La Gouvernière (dans la salle de gymnastique en cas de pluie)
Dès 18h00: Grillades, boissons, glaces, popcorn
A 20h45: Projection du film Luca. Organisé par la SDL.
- 26.08 et 03.09 **A la découverte de l'histoire de Lignières** - 1h30 de balade avec un guide Lignierois - Inscription au 079 508 98 26. Organisé par la SDL.

Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Groupe de jeunes (BUZZ) Infos quant au programme estival du BUZZ: animateur de jeunesse, Gaëtan Broquet, 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

ENTRE-DEUX-LACS

Davantage d'infos sur le site www.entre2lacs.ch et flyers des activités dans les lieux de cultes.

Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 23 juillet

10h00 Culte unique au temple de St-Blaise*.

Dimanche 30 juillet

10h00 Culte au temple de Lignières.

10h00 Culte au temple de St-Blaise, avec la Mission de l'Est*.

Dimanche 6 août

10h00 Culte au temple du Landeron.

10h00 Culte au temple de St-Blaise*.

Dimanche 13 août

10h00 Culte au centre paroissial de Cressier.

10h00 Culte au temple de St-Blaise. Programme spécial vacances avec La Ruche - pas de garderie.

*La garderie et les activités de l'enfance n'ont pas lieu.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier

Mardi 8 août

10h00 Culte au **Home** St-Joseph.

Chaque mercredi

dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial réformé de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignières

Dimanche 23 juillet

9h30 Transport depuis l'église pour le temple de St-Blaise

Dimanche 6 août

9h45 Transport depuis l'église pour le temple du Landeron

Dimanche 13 août

9h30 Transport depuis l'église pour le centre paroissial de Cressier

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jedi de 12h-13h30: Club d'enfants «Jedi-midi» (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter

notre site Internet: www.eeme.ch

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch
Frédéric Hammann, tél. 079 101 35 73, frederic.hammann@eren.ch
Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch
Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndondo, tél. 078 728 88 31, fanny.ndondo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignièrès:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron:

Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34, frederic.loeffel@bluewin.ch

Centre paroissial réformé de Cressier:

Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27

Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10

(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Paroisse de Cressier-Cornaux

Mardi 25 juillet

11h00 Messe au Foyer

Mercredi 26 juillet

10h00 Célébration de la parole au home St-Joseph

Jeudi 27 juillet

11h00 Messe au Foyer

Mardi 1^{er} août

11h00 Messe au Foyer

Jeudi 3 août

11h00 Messe au Foyer

Dimanche 6 août

10h30 Messe

Mardi 8 août

11h00 Messe au Foyer

Mercredi 9 août

10h00 Messe au home St-Joseph

Jeudi 10 août

11h00 Messe au Foyer

Dimanche 13 août

10h30 Messe

Information aux parents d'enfants qui vont commencer la 3^e H à l'école en août. Dans nos paroisses catholiques de Cressier – Cornaux, du Landeron et de Lignièrès, ce sera aussi le début de la catéchèse pour les enfants de religion catholique.

Si vous désirez que votre enfant commence sa catéchèse en septembre et que vous n'avez pas reçu de courrier d'inscription, vous pouvez le faire à l'adresse suivante:

Cure catholique, Secrétariat, Rue de l'Église 1, CP 30, 2088 Cressier ou par mail à cure.cressier@cath-ne.ch ou par tél. au 032 757 11 86 le vendredi après-midi.

Si vous avez des questions vous pouvez vous renseigner aussi aux coordonnées ci-dessus.

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignièrès

Dimanche 23 juillet

10h30 Messe

Mercredi 26 juillet

15h00 Messe au home Bellevue

20h00 Messe de la Ste-Anne à la chapelle de Combes

Dimanche 30 juillet

10h30 Messe

Dimanche 6 août

14h30 Visite de la chapelle de Combes jusqu'à 16h30

En août, messe le dimanche à 10h30 à Cressier

Information aux parents d'enfants qui vont commencer la 3^e H à l'école en août. Dans nos paroisses catholiques de Cressier – Cornaux, du Landeron et de Lignièrès, ce sera aussi le début de la catéchèse pour les enfants de religion catholique.

Si vous désirez que votre enfant commence sa catéchèse en septembre et que vous n'avez pas reçu de courrier d'inscription, vous pouvez le faire à l'adresse suivante:

Cure catholique, Secrétariat, Rue de l'Église 1, CP 30, 2088 Cressier ou par mail à cure.cressier@cath-ne.ch ou par tél. au 032 757 11 86 le vendredi après-midi.

Si vous avez des questions vous pouvez vous renseigner aussi aux coordonnées ci-dessus.

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 21 juillet

9h00 Messe à Saint-Blaise

Samedi 22 juillet - Ste. Marie Madeleine

18h30 Messe à Saint-Blaise

Dimanche 23 juillet

18h30 Messe à Saint-Blaise

Mardi 25 juillet - St. Jacques

8h00-11h00 Ouverture du Secrétariat

9h00 Messe à Saint-Blaise

Jeudi 27 juillet

8h00-11h00 Ouverture du Secrétariat

Vendredi 28 juillet

9h00 Messe à Saint-Blaise

Samedi 29 juillet - Sts. Marthe, Marie et Lazare

18h30 Messe à Saint-Blaise

Dimanche 30 juillet

9h00 Messe à Saint-Blaise

Permanence pendant les vacances de l'abbé Leonardo Kamalebo:

Pour juillet, Abbé Gerard Muanda 032 757 11 86 et 079 367 79 32, pour août, Abbé Zygmunt Kazmierak 032 853 37 44 et 076 672 72 80 et pour septembre, octobre et novembre tous les deux.

Certaines informations peuvent être modifiés, merci de vous référer également à la feuille dominicale (<https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille paroissiale du ...)

Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi et jeudi matin de 8h à 11h

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Paroisse de Cernier

Mardi 25 juillet - St. Jacques

20h00 Messe à Combes, Ste. Anne



LIGNIÈRES

Movie Night

12 AOÛT DÈS 18H
PROJECTION DE LUCA À 20H45

GRILLADES (CAMP D'ÉTÉ)
BOISSONS / GLACES / POPCORN

place de jeux de la Gouvernière
(dans la salle de gym en cas de pluie)

organisé par la SDL

À LA DÉCOUVERTE DE L'HISTOIRE DE LIGNIÈRES

→ 1h30 de balade :

- avec un guide lignérois
- départ de la commune
- apéro offert par la SDL.

→ 2 dates à choix :

- samedi 26 août à 10h
- dimanche 3 septembre à 10h

→

- recommandée aux adultes
- participation de 10.-
- réservation au 079/508.98.26

annulé en cas de forte pluie
organisé par la SDL.

Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Sentier du lac

Le « verrou » de Préfargier a sauté



Aménagé depuis 1991, le Sentier du lac, long de 33 km, qui mène de la Plage de la Tène à Vaumarcus vient de connaître l'ouverture aux randonneurs et randonneuses d'un nouveau tronçon long d'un kilomètre. Il suit le rivage du Centre neuchâtelois de psychiatrie CNP entre le lieu-dit le Chalvaire (extrémité sud de la rue des Tertres à Marin) et l'extrémité ouest du Chemin des Lacustres (chalets de La Tène).

Historiquement, le Sentier du lac a pu être réalisé parce qu'il relève de l'ancien *droit de marchepied ou de halage*. Il avait été instauré, à l'époque, pour offrir aux bateliers le libre passage sur la rive du lac avec des chevaux qui tiraient leurs barques à voile par manque de

vent. Le trafic des barques à voile a cessé avec l'avènement de la ligne du chemin de fer du pied du Jura peu après 1860.

La loi neuchâteloise de 2015 sur les eaux a conservé ce droit de passage même sur les propriétés privées par ces termes: «*Chacun a le droit de passer librement sur les rives neuchâteloises des lacs de Neuchâtel et de Biègne sauf exceptions reconnues d'intérêt public*». La loi précédente portait explicitement une réserve, excluant le passage sur les rives d'établissements hospitaliers reconnus d'intérêt public.

Or, une heureuse entente, même une bonne collaboration, entre le Conseil d'Etat, la Fondation de Préfargier, le Centre neuchâtelois de psychiatrie CNP, la Commune de La Tène et Neuchâtel Rando a récemment permis d'ouvrir un nouveau secteur du sentier du lac sur tout le rivage de Préfargier.

Toutefois, ce nouveau passage exige de chacun un comportement respectueux de ce lieu: il s'agit d'une zone hospitalière. Le secteur constitue aussi une réserve d'oiseaux migrateurs. On peut y rencontrer, par exemple le blongios nain (petit héron), des batraciens ainsi que des plantes menacées de disparition (par exemple la *Littorella uniflora*).

Aussi, au début de la partie du sentier située sur le sol de Préfargier, une signalétique d'information indique-t-elle les règles de comportement. Il est, en effet, essentiel de rester sur le chemin, de tenir les chiens en laisse et de ne pas circuler à vélo pour respecter la tranquillité du lieu, notamment des patients de l'hôpital psychiatrique. Il est attendu que les promeneurs et les promeneuses ne s'arrêtent pas et poursuivent leur chemin jusqu'aux sites avoisinants.

En 2023-2024, il est encore prévu d'améliorer la signalétique du sentier du lac qui désormais est complètement ouvert entre le port de Saint-Blaise et La Tène.

Claude Zweiacker